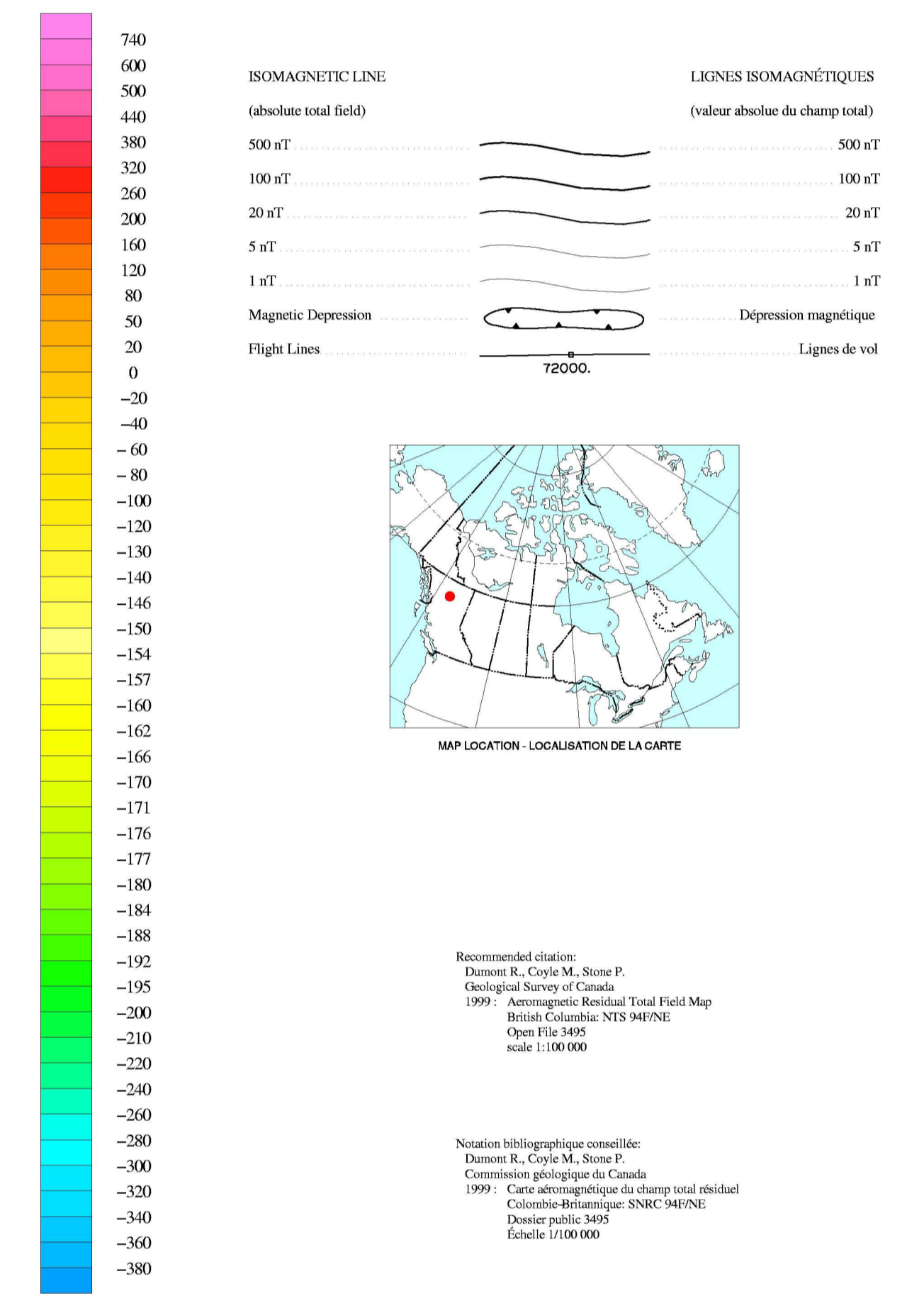


The map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic survey carried out by Sander Geophysics Ltd. using two Cessna 208B Grand Caravan (registrations C-GSGY and C-GSGZ) aircraft and a BN2B-21 Islander (registration C-GSGX) aircraft. A 0.025 nT sensitivity split-beam cesium vapour magnetometer was mounted in the tail boom of the survey aircraft. The survey operations were carried out from July 21 to September 9, 1997. The nominal traverse line spacing was 800 m with control lines 5 km spacing at a nominal terrain clearance of 305 m. A preplanned flight surface was calculated for this survey to minimize the control line and traverse line altitude differences. Flight path was recovered using a post flight differential Global Positioning System, combined with a vertically mounted video camera. After editing the survey data the intersections of the control and traverse lines were established and differences in the magnetic values were computer analyzed and manually checked to obtain the level network. The leveled total field values were then interpolated to a 200 m grid. The International Geomagnetic Reference Field has been removed for the year 1997.75 at an altitude of 2060 m. Shading from the calculated magnetic vertical gradient is superimposed on the colour residual magnetic intensity to enhance subtle features present in the dataset. Copies of this map may be obtained from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0G9.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique réalisé par Sander Geophysics Ltd. en utilisant deux avions Cessna 208B Grand Caravan (immatriculés C-GSGY et C-GSGZ) et un Islander BN2B-21 (immatriculé C-GSGX). Le magnétomètre à vapeur de césium d'une sensibilité de 0,025 nT était installé dans un rostre à la queue de l'avion. Le levé fut réalisé du 21 juillet au 9 septembre 1997. L'espacement moyen des lignes de vol était de 800 m et celui des lignes de contrôle de 5 km à une altitude nominale de 305 m au-dessus du sol. Un modèle altimétrique du vol a été généré pour ce levé pour minimiser la différence d'altitude entre les lignes de contrôle et les lignes de traversée. La restitution des trajectoires de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite, corrigé après vol en mode différentiel, combiné à une caméra vidéo montée verticalement. Après vérification initiale des données, les coordonnées des intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle ont été établies et les différences des valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 200 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence fut soustrait pour l'année 1997.75 et une altitude de 2060 m. L'ombrage du gradient magnétique vertical est superposé sur la couleur du champ magnétique résiduel pour amplifier l'effet des faibles anomalies. Des exemplaires de cette carte sont disponibles au Centre des données géophysiques à la Commission géologique du Canada, 615 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0G9. Les données géophysiques du levé utilisées pour produire cette carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 615 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0G9.



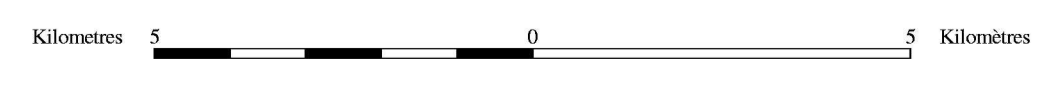
Project jointly funded by the Geological Survey of Canada and AGC American Gold Corp.
Ce projet a été conjointement subventionné par la Commission géologique du Canada et AGC American Gold Corp.

PUBLISHED 1999 / PUBLIÉE EN 1999

AEROMAGNETIC RESIDUAL TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL RÉSIDUEL

94F/NE
British Columbia Colombie-Britannique

Scale 1:100 000 - Échelle 1/100 000



Digital topographic base information provided by Geomatics Canada.
Les données topographiques numériques proviennent de la base nationale des données topographiques de Geomatics Canada.

